



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-83996>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **25-83996**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Département de l'Isère

Correspondant : le Président

Adresse : 7 rue Fantin Latour, 38022 Grenoble

Coordonnées :

Téléphone : 0476003838

Télécopieur : 0476003835

Courriel : marches-publics@isere.fr

Adresse internet : <https://www.isere.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.info>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Mission de maîtrise d'oeuvre pour la rénovation et la mise aux normes des toitures de la médiathèque départementale de l'Isère - 38400 Saint Martin d'Hères

Lieu d'exécution : Médiathèque Départementale de l'Isère (MDI) 1 rue Alfred Gueymard, 38400 Saint-martin-d'hères

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales :
Le détail des missions confiées au titulaire figure au cahier des charges.
Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires.
La mission de maîtrise d'oeuvre portera sur la rénovation et la mise aux normes des toitures en site occupé, sans modification de la façade, pour traiter tous les problèmes de fuites et de normes d'accessibilité. La membrane synthétique du toit principal est fissurée et très détériorée, des hauteurs de relevé d'étanchéité sont insuffisantes. L'étanchéité des autres toits en état de vétusté avancée (faïençage). Cette mission s'appuiera sur le diagnostic du 24 février 2025 établi par SIRADEX qui définit le périmètre des travaux. Il faut se référer à la synthèse en page 22 à 27 du diagnostic. - Mise en place des modes d'accès pour la maintenance des toitures (échelles de toiture, lignes de vie, etc...) - Mise aux normes DTU des relevés d'étanchéité - Traitement des fissures notamment dans le garage- Remise en état des descentes d'EP et vérifier leur dimensionnement - Déplacement de ventilation pour mise aux normes - Réfection de l'étanchéité sur l'ensemble des toitures (repères 1 à 4 du diagnostic) - Conservation du bac acier récent et des acrotères - Traitement toiture du garage- Renforcement de l'isolation thermique

Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Effectif moyen annuel : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner et sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L5212-11 du Code du travail. Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire, pour chaque co-traitant Conformément à l'article R. 2142-12 du CCP, l'acheteur exige des candidats qu'ils disposent d'une assurance permettant de couvrir les risques liés à l'exercice de la maîtrise d'oeuvre et présentant un niveau de garanties approprié et suffisant pour la mission de maîtrise d'oeuvre consécutive à cette procédure. Documents à fournir : Niveaux spécifiques minimaux exigés - Responsabilité décennale ; - Responsabilité civile
Nombre de cadres : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles
Tout autre document permettant au candidat de faire la preuve de sa capacité financière, si celui-ci est objectivement dans l'impossibilité de produire le ou les documents mentionnés ci-dessus pour justifier de cette capacité Pour justifier des capacités financières d'un ou de sous-traitants, le candidat produit les mêmes documents concernant le sous-traitant que ceux exigés des candidats par l'acheteur public. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de ces sous-traitants pour l'exécution du contrat, le candidat produit soit le contrat de sous-traitance, soit un engagement écrit des sous-traitants
Références sur des services spécifiés : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat Les éléments de preuve relatifs à des prestations exécutées il y a plus de trois ans seront pris en compte. Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat Pour les entreprises nouvellement créées ne pouvant produire de liste de prestations exécutées, références de leurs dirigeants ou des personnels qui exécuteront le marché (diplômes et/ou expérience professionnelle) et tout élément permettant d'apprécier les capacités financières du candidat En plus des documents listés ci-dessus, le candidat aura la possibilité de produire tout autre document lui permettant de faire la preuve de ses capacités professionnelles et techniques. La consultation est ouverte aux équipes de maîtrise d'oeuvre dont la composition inclut un architecte DPLG, HMNOP ou diplôme européen équivalent, mandataire du groupement et les compétences professionnelles relatives aux disciplines suivantes :1- Etudes architecturales2- Etudes techniques de structure 3- Etudes techniques amiante 4- Etudes en qualité environnementale du bâtiment (QEB) Références sur des services spécifiés : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années. Les éléments de preuves relatifs à des prestations exécutées il y a plus de trois ans seront pris en compte

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations : 60%

- Pertinence de la méthodologie et de l'organisation de l'équipe pour assurer les différentes missions : 25%
- Pertinence de la proposition du maître d'oeuvre sur l'intégration des contraintes du site au regard du projet et des attentes du maître d'ouvrage : 15%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 12/09/2025 à 17:00

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : A25DCP-SR011

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Marchés réservés : NON Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, BP 1135 38022 Grenoble Tél : 0476429000 Fax : 0476422269 Mel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr Web : <http://grenoble.tribunal-administratif.fr/> Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, BP 1135 38022 Grenoble Tél : 0476429000 Fax : 0476422269 Mel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr Web : <http://grenoble.tribunal-administratif.fr/>

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/07/2025